

BILAN 2022

VISION DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION 2022-2026



ville.quebec.qc.ca/tournage

Bureau
du **CINÉMA**
et de la télévision

VILLE DE
QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Rappel des orientations stratégiques de la Vision	6
Gouvernance et stratégie de déploiement de la Vision	7
Principales actions réalisées par le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec en 2022	9
Partenariats et financement de l'industrie	10
Intelligence d'affaires et développement de l'industrie	17
Écoute et expérience-client offerte à l'industrie.....	22
Conclusion	26
Annexe	27



Photo : Antoine Couturier

INTRODUCTION

La force d'une administration publique municipale au service d'une industrie créative en développement

Les actions réalisées durant cette première année de mise en œuvre de la Vision du cinéma et de la télévision 2022-2026 de la Ville de Québec s'inscrivent dans une progression logique qui favorise l'obtention de résultats durables. La majorité d'entre elles constituent des premières pour le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec. Elles en démontrent le **leadership**. En effet, ces actions ont été rendues possibles grâce à la **mobilisation des acteurs régionaux** et à une **orchestration nouvelle des forces vives du territoire**. La Ville concourt ainsi à générer une synergie régionale qui est propice au développement et à la pérennisation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale¹.

Ce faisant, la Ville de Québec institue un **modèle d'affaires unique au Québec** où une municipalité, avec le concours du gouvernement du Québec, apporte un soutien financier aux productions locales. Ensemble, ces bailleurs de fonds publics adoptent un positionnement clair. Au-delà du financement de projets audiovisuels, retenus pour leur qualité artistique et leur pertinence, ce **soutien exceptionnel** est conditionné par l'embauche et le **développement des compétences de la main-d'œuvre locale** ainsi que par le développement de la **compétitivité des entreprises locales**. Il vise à générer des **retombées dans la région**, notamment économiques, et un **rayonnement optimal de la Capitale-Nationale**, de ses créateurs et de ses producteurs en cinéma et télévision.

Enfin, ce modèle d'affaires se définit en **étroite collaboration avec l'industrie** et la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale. La Ville de Québec maintient ouvert un **dialogue permanent**, que ce soit dans le cadre de consultations formelles ou lors de multiples échanges avec les représentants et les acteurs de l'industrie. La Ville contribue donc directement au développement et à la **performance de l'industrie locale**. Les actions présentées dans ce bilan attestent de cet engagement quotidien. Que ses artisans en soient ici remerciés.

1. La Ville de Québec développe des actions sur son territoire d'intervention mais les ententes financières qu'elle contracte avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications l'amènent à financer les projets des producteurs de la Capitale-Nationale. Son engagement au service de l'industrie du cinéma et de la télévision rayonne donc sur l'ensemble de la région.

RAPPEL DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA VISION

1. Améliorer la connaissance et la performance de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
2. Renforcer la synergie régionale par une organisation efficiente et un projet collectif mobilisateur
3. Accroître la compétitivité et la reconnaissance des entreprises et des professionnels de l'industrie locale



GOUVERNANCE ET STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT DE LA VISION

La stratégie de déploiement de la Vision s'appuie sur deux leviers essentiels.

1. **Un plan stratégique triennal pour le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec**, pour opérer les actions de la Vision qui relèvent de la responsabilité de la Ville. Ce plan fait l'objet d'une entente financière intervenue entre la Ville et le Secrétariat à la Capitale-Nationale.
2. **Un plan stratégique triennal pour la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale**, pour opérer les actions qui relèvent de la responsabilité de l'industrie. Ce plan fait l'objet d'une entente financière intervenue entre la Table de concertation et la Ville.

Ces deux leviers sont donc assortis d'un financement adéquat pour chacun d'eux. La Ville s'assure ainsi d'une mise en œuvre effective de la Vision. Les deux parties prenantes concernées, la Ville de Québec et la Table de concertation, s'approprient chacune les pistes d'action de la Vision qui leur reviennent, elles les priorisent, les adaptent et les enrichissent d'actions complémentaires.

Cohérence d'action

Ces deux organisations obtiennent alors une parfaite cohérence d'action entre elles et elles agissent selon leur mission respective, leurs clientèles, leurs activités et leurs axes d'intervention.

Enjeux de développement de l'industrie locale

Les enjeux identifiés dans la Vision sont majoritairement couverts par la Ville et la Table de concertation. Les autres acteurs de l'écosystème audiovisuel de la Capitale-Nationale sont invités à collaborer dans le cadre d'une approche personnalisée, comme le plan d'affaires de leur entreprise, leur plan d'action annuel, leurs stratégies, etc.

Diffusion de la Vision

La Vision est présentée lors de rencontres où elle fait l'objet d'échanges. Pour permettre une meilleure appropriation, chaque présentation est adaptée à son public. Cette **approche nuancée** assure à toutes les parties prenantes de l'écosystème de bien cerner l'intérêt et la façon de participer à la mise en œuvre de cette Vision. Ce **travail de fond et de mobilisation** irrigue le milieu et il garantit une diffusion constructive des orientations et des stratégies qui composent la Vision².

- Présentation préliminaire au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (27 octobre 2021)
- Présentation au Comité Animer et soutenir le milieu de la Ville de Québec (24 janvier 2022)
- Présentation au Comité exécutif de la Ville de Québec (2 mars 2022)
- Présentation aux membres de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale (16 mars 2022)
- Présentation aux partenaires gouvernementaux du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec (Secrétariat à la Capitale-Nationale et ministère de la Culture et des Communications) (4 mai 2022)
- Diffusion d'un communiqué de presse lors du dévoilement public de la Vision (11 mai 2022)³
- Présentation aux services de la Ville de Québec (31 mai 2022)
- Présentations individuelles, lors de rencontres de service-conseil avec des entrepreneurs privés, et présentations collectives, lors de comités de travail avec divers partenaires publics et privés (en continu)

De plus, chaque mandat attribué à une firme de consultants par le Bureau du cinéma et de la télévision fait l'objet d'une **approche spécifique** afin d'arrimer précisément ledit mandat à la Vision. Ce mandat s'inscrit alors exactement dans la continuité de la Vision qu'il contribue ainsi à concrétiser.

2. La diffusion de la Vision correspond à la piste d'action 4.1 inscrite dans cette Vision.

3. Prise d'acte et adoption de la Vision par le Comité exécutif de la Ville de Québec le 11 mai 2022 puis, par le Conseil de la Ville le 16 mai 2022.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA VILLE DE QUÉBEC EN 2022

Les actions réalisées par le Bureau du cinéma et de la télévision en 2022 répondent expressément aux sept stratégies de la Vision qui relèvent de la Ville de Québec. Dès cette première année de mise en œuvre, **le Bureau a réalisé 50 % des pistes d'action inscrites dans la Vision et relatives à la Ville!**⁴

10 % de pistes d'action supplémentaires ont été considérés. Rappelons que ces pistes d'action ne sont pas exhaustives. Elles illustrent comment opérer la Vision. Elles ont été déterminées par l'ensemble des parties consultées comme constituant des priorités.

D'autres actions ont aussi été réalisées par le Bureau en 2022, toujours en accord avec les stratégies de la Vision. Toutes ces actions se distinguent par leur **caractère hautement structurant** pour les prochaines années, d'où leur importance particulière.

Dans ce bilan, les principales actions sont présentées sous trois catégories.

- **Partenariats et financement de l'industrie**
- **Intelligence d'affaires et développement de l'industrie**
- **Écoute et expérience-client offerte à l'industrie**

4. Aux pistes d'action mentionnées dans ce bilan, il convient d'ajouter les pistes 5.2.1 et 5.2.2.

PARTENARIATS ET FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE

Cette catégorie regroupe les actions qui réfèrent aux partenaires stratégiques et financiers du Bureau du cinéma et de la télévision ainsi que les actions de financement de l'industrie par la Ville de Québec.

1. Signature d'une entente triennale avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN)

- Pour contribuer au financement des actions des trois premières années de mise en œuvre de la Vision, le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec a sollicité le SCN. Le montant demandé a été accordé sur la base du dossier déposé.
- **Entente 2022-2025 : 930 000 \$** (330 000 \$ pour soutenir les activités du Bureau + 225 000 \$ pour la Mesure d'aide au démarrage + 375 000 \$ pour le Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées)
- C'est l'**entente la plus importante jamais signée** avec le SCN depuis la création du Bureau en 2009.
- L'entente comprend une bonification annuelle de 25 000 \$ pour la Mesure d'aide au démarrage à laquelle s'ajoute celle, du même montant, de la Ville de Québec. **Nouvelle enveloppe annuelle de la Mesure : 200 000 \$**
- La Ville de Québec est **fière et reconnaissante** de ce soutien financier du gouvernement du Québec.

2. Négociation d'une première entente financière triennale avec la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale⁵

- La subvention octroyée vise à financer la **mise en œuvre de la planification stratégique 2022-2025** de la Table de concertation.
- La subvention triennale se divise en versements annuels, d'un même montant, qui financent chacun le plan d'action de l'année à venir. Ce plan reprend la planification établie avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton (voir page 17).
- **Entente 2022-2025 : 180 000 \$**
- C'est l'**entente la plus importante** proposée par la Ville de Québec à la Table de concertation depuis sa création en 2015.

5. Cette action correspond exactement à la piste d'action 1.2.1 de la Vision.

3. Administration d'un nouvel appel à projets dans le cadre des programmes d'aide financière en cinéma et télévision de la Ville de Québec⁶

Le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec administre deux programmes, la Mesure d'aide au démarrage et le Soutien à la production. Ce second programme se divise en deux catégories : longs métrages et séries télévisées, d'une part, courts métrages et webséries, d'autre part (voir suite aux pages 12 à 15).



6. Cette action correspond exactement aux pistes d'action 2.1, 3.1 et 4.2 de la Vision.

À propos des programmes d'aide financière...

De la Mesure d'aide au démarrage

Depuis 2009, la Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles soutient le développement de projets en phase de démarrage. Cette mesure d'aide est rendue possible grâce à la contribution financière annuelle de la Ville de Québec (50 000 \$) et du ministère de la Culture et des Communications (50 000 \$), dans le cadre de l'Entente de développement culturel, ainsi que du Secrétariat à la Capitale-Nationale (50 000 \$).

Du Soutien à la production de longs métrages et séries télévisées

Depuis 2015, le Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées soutient le développement de projets en phase de production. Une enveloppe totale de 575 000 \$ est dédiée à ce programme annuellement. Son financement provient de la Ville de Québec (250 000 \$) et du ministère de la Culture et des Communications (200 000 \$), dans le cadre de l'Entente de développement culturel, ainsi que du Secrétariat à la Capitale-Nationale (125 000 \$).

Du Soutien à la production de courts métrages et de webséries

Depuis 2019, le Soutien à la production de courts métrages et de webséries soutient le développement de projets en phase de production. Une enveloppe annuelle totale de 100 000 \$ est dédiée au soutien à la production de courts métrages et webséries. Son financement provient de la Ville de Québec (50 000 \$) et du ministère de la Culture et des Communications (50 000 \$), dans le cadre de l'Entente de développement culturel.



Projets soutenus en 2022

Mesure d'aide au démarrage

Quatre projets ont été retenus par le comité de sélection sur les huit projets admissibles.

- Productions des Années lumière inc., pour le documentaire en format série télé (4 x 52 min) L'incroyable Odyssée (27 000 \$)
- Frangin, pour le documentaire en format long métrage L'asile (34 400 \$)
- 10^e Ave Productions inc., pour la fiction-animation en format long métrage Marguerite et le Duc (40 000 \$)
- Taiga Média inc., pour la fiction en format websérie (10 x 10 min) Vieille fille (31 200 \$)

Deux des projets sont des adaptations littéraires d'œuvres d'autrices de Québec : Johanne Mercier pour le projet Marguerite et le Duc (Le Duc de Godendard, Dominique et compagnie, 2005) et Isabelle Berrigan pour le projet Vieille fille (Vieille fille, Moulé Édition, 2021).

Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées

Les deux projets soumis ont été retenus.

- Happy Camper Média, pour la fiction-animation en format série télévisée (plus de 7 épisodes) Mini-Jean et Mini-Bulle (150 000 \$)
- ComediHa! Télévision printemps 2020 inc., pour la fiction en série télévisée (plus de 7 épisodes) À propos d'Antoine (250 000 \$)

Soutien à la production de courts métrages et de webséries

Deux projets ont été retenus par le comité de sélection sur les cinq projets admissibles.

- Mö Films inc., pour le documentaire en format court métrage Shofi (50 000 \$)
- Production Élément, pour la fiction format court métrage La fin de la naissance (35 000 \$)

Prévisions des projets soutenus en 2022

Au-delà de leur qualité artistique, les projets soutenus font travailler la main-d'œuvre locale en plus de générer des retombées dans la région. Ils permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences, ils contribuent à la compétitivité des entreprises et au rayonnement de la région. De plus, ces projets démontrent la **performance des maisons de production** qui les portent et la contribution de celles-ci à un développement optimal de l'industrie.

Voici les prévisions des projets soutenus quant à la main-d'œuvre et aux dépenses locales.

	Mesure d'aide au démarrage	Soutien à la production
Proportion de main-d'œuvre locale embauchée pour le projet	92,5 % (phase de développement du projet)	80 %
Postes-clés confiés à la main-d'œuvre locale embauchée pour le projet	95 % (phase de développement du projet)	77 %
Part du projet réalisée sur le territoire de la Capitale-Nationale	85 %	73 %
Part des dépenses locales, incluant la main-d'œuvre (pourcentage des dépenses totales)	87 % soit un montant de 6 789 113 \$	76 % soit un montant de 4 643 834 \$

Optimisation des programmes en 2022

Amélioration continue

Une évaluation régulière des processus d'analyse et de l'impact des subventions octroyées est faite pour :

- Toujours plus d'efficacité des outils de gestion des programmes;
- Toujours plus de rigueur, d'objectivité et d'équité dans le traitement des demandes;
- Un meilleur suivi de la performance des programmes.

Harmonisation du calendrier

L'harmonisation du calendrier de dépôt des demandes de financement aux programmes de la Ville avec ceux des autres bailleurs de fonds publics (au printemps) permet à présent aux producteurs d'avoir les réponses à leurs différentes demandes de financement à la même période. Ceci facilite la gestion de leurs projets audiovisuels et leurs prises de décision.

Des premiers résultats conformes à la Vision

Une parfaite adéquation entre les subventions et la Vision

En 2021, avec la collaboration de ses partenaires gouvernementaux et de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le Bureau du cinéma et de la télévision procédait à une révision de ses programmes. Le but était de garantir une parfaite adéquation entre l'octroi des subventions et les enjeux de développement de l'industrie tels qu'ils ont été identifiés dans la Vision.

Des programmes qui atteignent leurs objectifs

Le bilan des projets soutenus en 2021 et 2022 démontre que ces programmes atteignent leurs objectifs, que ce soit en matière d'acquisition ou de développement de compétences de la main-d'œuvre locale, de rétention de la main-d'œuvre à Québec, de développement des maisons de production ou encore de rayonnement des créateurs de la Capitale-Nationale à travers le monde.



4. Financement et accompagnement du Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ)⁷

- **Subvention octroyée pour l'édition de septembre 2022 : 192 500 \$**, pour 4 jours de programmation intérieure.
- Pour rappel, la subvention octroyée pour les éditions précédentes, 2019 et 2018, était de 300 000 \$, pour 10 jours de programmation intérieure et extérieure.
- La Ville de Québec est donc toujours au rendez-vous et elle est à **l'écoute des attentes de l'industrie** à l'égard du FCVQ. Elle s'assure que le festival considère ces attentes, exprimées par la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale. Elle veille également à ce qu'il évolue **en accord avec la Vision**, dans laquelle il bénéficie d'une stratégie spécifique.
- La Ville réaffirme sa volonté de **soutenir un événement festif de diffusion cinématographique** qui soit attractif pour les citoyens et les visiteurs.

7. Cette action correspond en partie à la piste d'action 5.1.3 de la Vision.

INTELLIGENCE D'AFFAIRES ET DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Cette catégorie regroupe les mandats confiés à des firmes de consultants et les actions structurantes qui en résultent pour l'industrie et le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec.

5. Initiation et financement d'un mandat de planification stratégique triennale pour la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale⁸

Mandataire : Raymond Chabot Grant Thornton

La Vision identifiait, parmi les enjeux de développement de l'industrie, le besoin de renforcer le développement organisationnel de la Table de concertation et ses activités. Face à ce constat, le Bureau du cinéma et de la télévision encourage la Table à mener une réflexion stratégique et il propose de financer les services professionnels d'une firme expérimentée pour l'accompagner en ce sens. Les administrateurs de la Table acceptent et ils s'engagent dans ce processus.

Ce sera la première planification stratégique pluriannuelle de cette organisation depuis sa création à l'initiative de la Ville en 2015.

Le mandat permet d'établir un état de situation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et de la Table de concertation. Les membres de la Table sont consultés (sondage et ateliers) pour poser un diagnostic sur l'organisation :

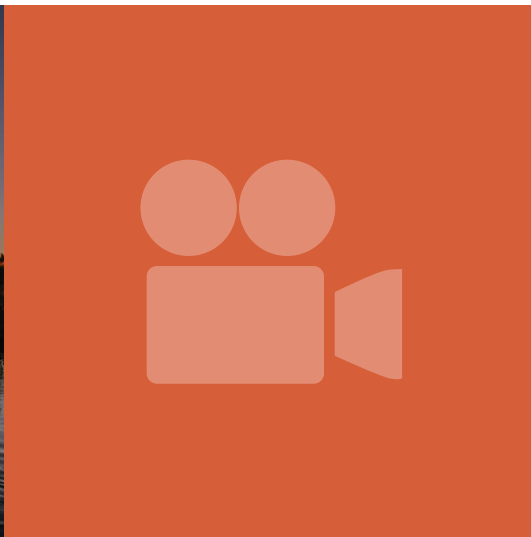
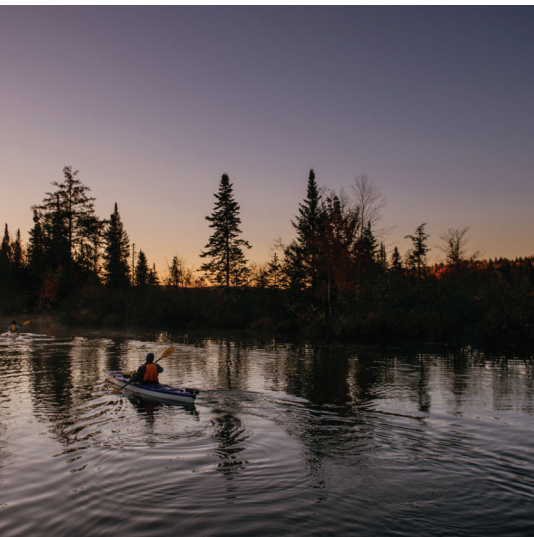
- identifier ses enjeux;
- déterminer un nouvel ADN (mission, vision et valeurs);
- actualiser les mécanismes de gouvernance;
- fixer des objectifs et des orientations stratégiques;
- définir un plan d'action et des conditions de réussite.

8. Cette action correspond exactement à la piste d'action 5.1.1 de la Vision.

La planification 2022-2025 qui en résulte assure aussi une **opérationnalisation des pistes d'action de la Vision** qui reviennent à l'organe de gouvernance régional que représente la Table de concertation pour l'industrie. En effet, bon nombre de ces pistes d'action ont été proposées par les membres de la Table. Elles ont donc été reprises pour ce mandat.

Finalement, ce mandat vise à permettre une **progression significative du développement et de la performance de la Table de concertation**. Forte de l'engagement bénévole de ses membres, la Table est à présent munie d'un cadre de référence qui donne une direction claire à suivre et qui oriente ses actions pour les prochaines années. Véritable outil de mobilisation, ce plan d'action concret et adapté fait la part belle à une **vie associative dynamique et attractive**.

Conformément à la Vision, cette action du Bureau du cinéma et de la télévision illustre comment **l'administration municipale soutient l'industrie qui intervient sur son territoire**. Elle accorde, avec le partenariat financier du gouvernement du Québec, des moyens pour que cette industrie s'organise et se développe. De son côté, **l'industrie a la responsabilité de son organisation et de son développement**.



6. Définition et supervision d'un mandat relatif à la promotion et à l'accueil de tournages dans la Capitale-Nationale⁹

Objet du mandat : Définir une stratégie de promotion et d'accueil visant à positionner la Capitale-Nationale comme destination de tournage

Mandataire : Vignola Stratégies

Partenaires : Services de la Ville de Québec (Bureau des grands événements, Développement économique et grands projets, Destination Québec cité, ExpoCité), Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, représentants de l'industrie locale (producteurs, directeurs de lieux de tournage, directeurs de studios, syndicats), Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal, Film Laurentides

Les experts de l'industrie ont été consultés pour ce mandat qui :

- détermine un positionnement compétitif et attractif de la Capitale-Nationale;
- optimise l'expérience-client offerte aux producteurs et aux équipes de tournage;
- renforce la cohésion des acteurs de l'écosystème audiovisuel;
- valorise les compétences des forces vives du territoire régional.

Ce mandat a constitué une étape importante vers le projet de restructuration du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec. Il permet aussi de reconsidérer le partenariat établi de longue date entre la Ville et le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec.

Cette initiative constitue une première pour la Ville.

9. Cette action correspond exactement aux pistes d'action 7.1, 7.3, 7.4, 1.2.2 et 1.2.3 de la Vision.

7. Élaboration d'un projet de restructuration du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec

- **Réingénierie organisationnelle** conforme aux enjeux identifiés dans la Vision
- Définition d'une **nouvelle mission**, d'une vision et de valeurs
- **Révision des axes d'intervention** et des activités, optimisation des processus et des ressources, évaluation et amélioration de la performance organisationnelle, négociation de nouvelles ententes financières avec des partenaires gouvernementaux et privés, développement de nouveaux partenariats

Ce projet de restructuration prévoit notamment un important développement des axes d'intervention Promouvoir et Accueillir pour lesquels une **nouvelle ressource professionnelle** sera embauchée en 2023. La mise en œuvre du projet se réalise donc progressivement.

La restructuration du Bureau a pour objectif de **mieux soutenir le développement de l'industrie**.

La nouvelle mission, la vision, les valeurs et les axes d'intervention révisés sont présentés en annexe de ce bilan.

8. Définition et supervision d'un mandat relatif au soutien financier offert par les services de la Ville de Québec à l'industrie du cinéma et de la télévision¹⁰

Objet du mandat : Établir un diagnostic global des programmes et produire des recommandations pour optimiser leur complémentarité et leur performance

Mandataire : Raymond Chabot Grant Thornton

Partenaires : Services de la Ville de Québec (Bureau des grands événements, Culture et Patrimoine, Développement économique et grands projets, ExpoCité) et SPIRA (administrateur de Première Ovation cinéma)

Ce mandat est basé sur la **mesure de la performance** des différents services de la Ville en matière de soutien financier à l'industrie du cinéma et de la télévision. L'évaluation des programmes vise à optimiser leur complémentarité et à réfléchir à une nouvelle offre éventuelle.

En 2023, une présentation générale des programmes et de leurs caractéristiques sera mise en ligne dans le site Internet de la Ville. Elle sera mise à jour régulièrement et sera consultable en tout temps. Ainsi, la Ville de Québec participe à **éclairer l'industrie** sur les ressources financières mises à sa disposition pour **favoriser son développement**. Elle informe aussi les autres bailleurs de fonds publics de son offre.

Cette initiative constitue une première pour la Ville.

10. Cette action correspond exactement aux pistes d'action 1.1.3, 1.2.4 et 2.3 de la Vision.

9. Définition et supervision d'un mandat relatif à la création et à la gestion d'un plan de collecte et d'analyse de données stratégiques en cinéma et télévision¹¹

Objet du mandat : Créer un plan de collecte et d'analyse de données stratégiques et produire des recommandations sur la gestion de ce plan

Mandataire : SOM

Partenaires : Échantillonnage représentatif de producteurs, de fournisseurs de services, de coopératives et de syndicats de la Capitale-Nationale

Les données collectées portent sur deux sujets :

- **Les initiatives exemplaires de l'industrie locale du cinéma et de la télévision**

Ces initiatives doivent converger avec les objectifs des programmes administrés par le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec mais sans être des projets audiovisuels. L'analyse des données collectées informera le Bureau sur la pertinence de créer de nouvelles formes de soutien pour encourager ces initiatives exemplaires.

- **Les productions audiovisuelles locales qui rayonnent**

Celles-ci doivent bénéficier d'une reconnaissance significative du milieu, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'international (sélection dans des festivals, prix, diffusion exceptionnelle, etc.). Ces données permettront de mieux apprécier le rayonnement et la performance de l'industrie ainsi que sa participation à définir une identité culturelle québécoise distinctive.

Ce mandat vise **une analyse sectorielle** pour mieux comprendre l'évolution de l'environnement du Bureau du cinéma et de la télévision. Cette connaissance nouvelle aidera à une bonne prise de décisions, à adopter un positionnement adapté et à optimiser la stratégie d'affaires. La finalité est toujours de **mieux soutenir le développement de l'industrie**. La première collecte de données aura lieu en 2023.

L'outil créé pourra ultérieurement collecter des données portant sur d'autres sujets afin de compléter le portrait de l'industrie locale et de le mettre à jour sur une base régulière. Son potentiel de développement a donc été considéré dès sa création.

Cette initiative constitue une première pour la Ville.

11. Cette action correspond exactement à la piste d'action 1.1.1 de la Vision.



ÉCOUTE ET EXPÉRIENCE-CLIENT OFFERTE À L'INDUSTRIE

Cette catégorie regroupe les actions qui complètent les consultations formelles de l'industrie, évoquées plus haut, et celles qui améliorent l'expérience-client offerte par le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec.

10. Rencontres individuelles avec des producteurs et des acteurs de l'industrie du cinéma et de la télévision

Ces rencontres ont pour objectifs :

- **d'entretenir un dialogue permanent entre la Ville et le milieu;**
- **de sonder l'industrie sur la progression de la situation sur le terrain;**
- **d'évaluer les premiers résultats de la Vision.**

Elles favorisent une bonne compréhension mutuelle de la mission et des actions de la Ville et de celles des parties prenantes de l'industrie, elles renforcent la collaboration et la **relation de confiance**.

Les rencontres peuvent avoir lieu dans les locaux des maisons de production, dans ceux du Bureau du cinéma et de la télévision ou encore au cabinet du maire de Québec en présence d'élus.

11. Refonte de la section cinéma et télévision du site Internet de la Ville de Québec¹²

Cette section a été remaniée afin d'améliorer l'expérience offerte à l'internaute. Elle tient compte des **besoins exprimés par l'industrie**. Elle est le fruit d'une collaboration entre le Bureau du cinéma et de la télévision, le service des communications de la Ville de Québec et Destination Québec cité qui a fourni les images.

La refonte offre une présentation globale des informations qui apparaît plus **dynamique et attractive**, notamment auprès des producteurs qui pourraient envisager Québec comme destination de tournage.

Une nouvelle page, exclusivement consacrée aux **tournages à Québec**, a été créée. Elle présente les services offerts par la Ville de Québec à tous les producteurs. Une section y est spécifiquement dédiée aux producteurs étrangers.

Une autre page valorise maintenant les organisations intermédiaires qui mettent en relation les **ressources locales** (techniciens, artistes, maisons de production, fournisseurs de services) avec les producteurs.

Enfin, le **nouveau positionnement** du Bureau du cinéma et de la télévision y est présenté (mission, vision, valeurs et axes d'intervention).

12. Élaboration et mise en ligne du Guide logistique pour les productions audiovisuelles sur le territoire de la Ville de Québec

Ce nouvel outil cherche à **améliorer l'expérience-client** offerte aux équipes de production en tournage à Québec.

Le Guide brosse un **portrait complet et précis des étapes à suivre**, des dispositifs et des processus locaux à considérer pour réussir son tournage sur le territoire municipal. Il permet d'anticiper les actions à poser et de **bien planifier son projet**. Il précède l'accompagnement personnalisé offert par le Bureau du cinéma et de la télévision aux équipes de tournage.

Le Guide est proposé en français et en anglais. Il est **accessible gratuitement** dans la section cinéma et télévision du site Internet de la Ville de Québec.

Cette initiative constitue une première pour la Ville.

12. Cette action correspond exactement aux pistes d'action 5.2.2 et 7.5 de la Vision.

13. Révision du formulaire de demande de permis de tournage et création d'une base de données accessible en ligne sur les tournages à Québec (livraison en 2023)¹³

Cette révision vise à faciliter le processus de demande de permis, donc à **améliorer l'expérience-client** offerte aux équipes de production qui sont en tournage à Québec.

Le formulaire, simplifié, sera complété en ligne à partir du site Internet de la Ville.

Les informations collectées seront automatiquement enregistrées dans une base de données qui permettra ensuite au Bureau du cinéma et de la télévision d'établir aisément des statistiques sur les tournages à Québec.

Enfin, cette **base de données** sera **accessible gratuitement** à partir du site Internet de la Ville. Interactive, elle donnera la possibilité aux internautes de sélectionner les filtres correspondant à leur recherche : nombre de tournages, types de productions, provenance, périodes de l'année, années, etc. En rendant publiques les données stratégiques qu'elle génère, la Ville de Québec participe à une **meilleure connaissance de l'industrie du cinéma et de la télévision**. Ces données répondent aux besoins des médias, de l'industrie, des bailleurs de fonds et elles alimentent la recherche universitaire.

Cette initiative constitue une première pour la Ville.

14. Émission de permis de tournages

En 2022, **104 dossiers de demande de permis de tournage** ont été traités.

88 % des projets concernent des productions du marché québécois, incluant les **55 % de productions locales**. 3 % sont des productions du marché canadien hors Québec et 9 % sont des productions étrangères.

Les cinq principales catégories de productions sont les suivantes :

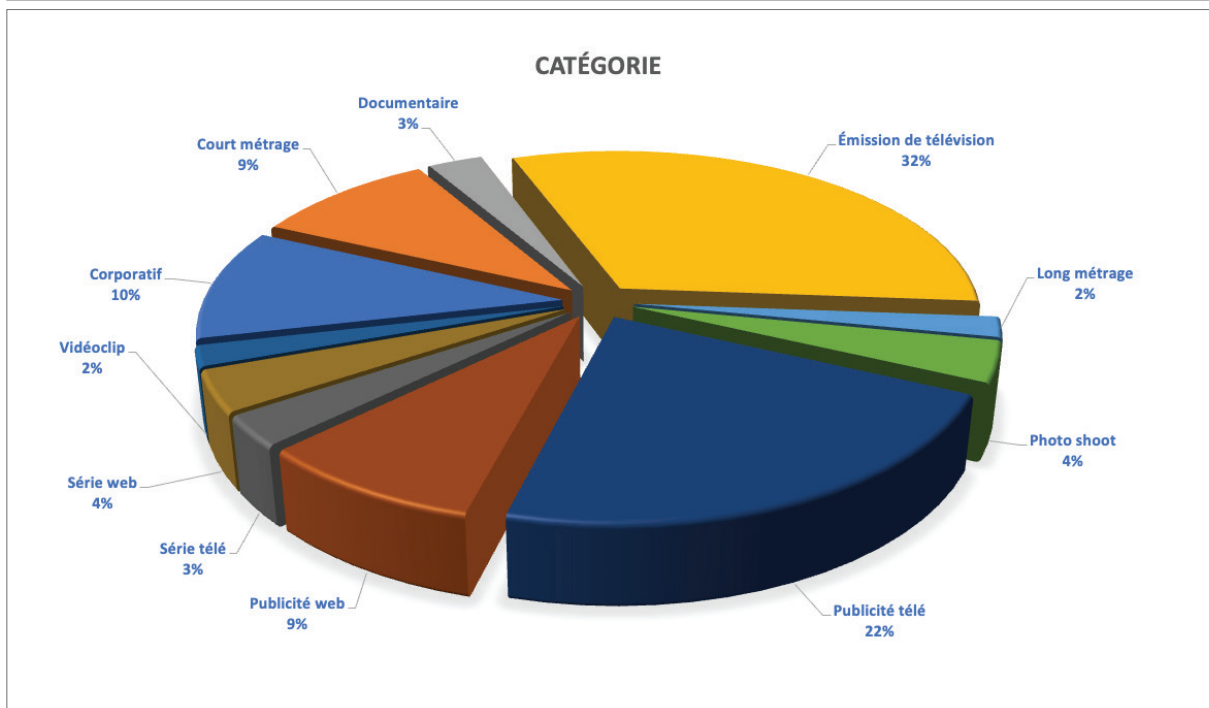
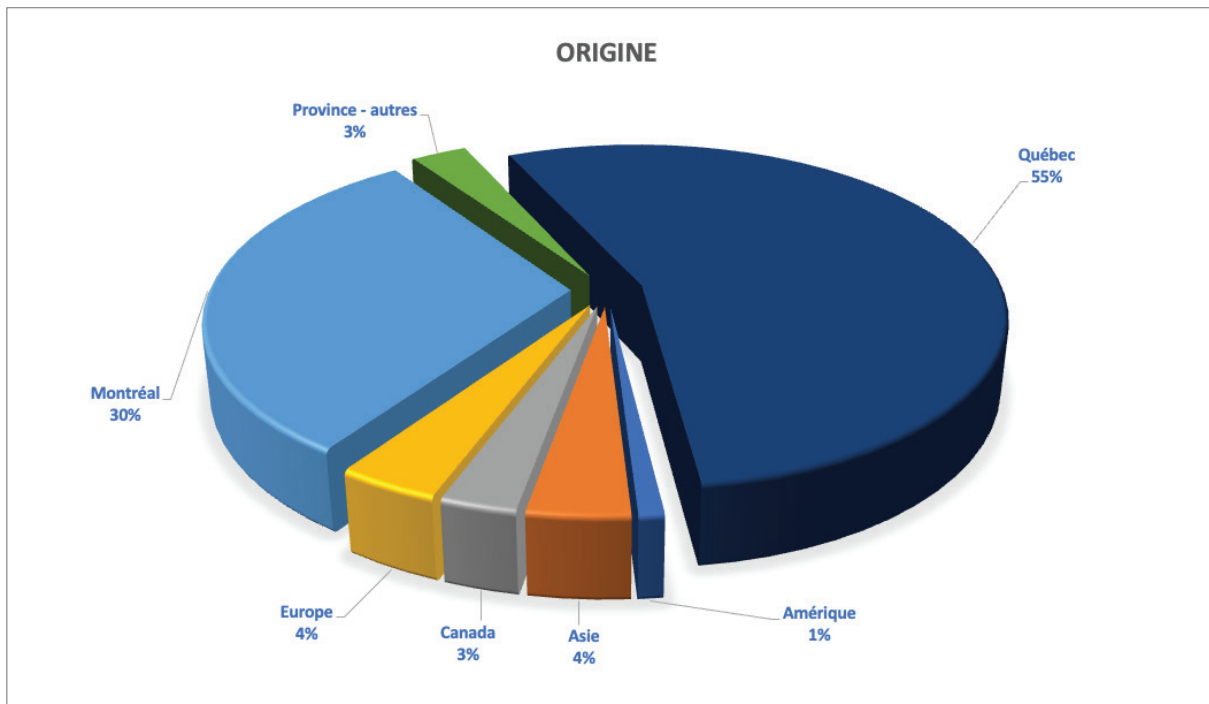
- **émissions de télévision (32 %)**;
- publicités pour la télévision (22 %);
- vidéos corporatives (10 %);
- publicités pour Internet (9 %);
- courts métrages (9 %).

Pour plus de détails, voir les graphiques à la page suivante.

Pour comparaison, en 2021, 110 dossiers ont été traités, ce qui constitue le nombre de dossiers le plus élevé depuis que la Ville compile ces données (2010). L'année 2022 apparaît donc comme une **année productive**. Elle se situe en troisième position derrière 2021 et 2019 (109 dossiers). Elle précède 2013 qui occupe la quatrième position (90 dossiers).

13. Cette action correspond en partie à la piste d'action 6.2 de la Vision.

PERMIS DE TOURNAGES ÉMIS PAR LA VILLE DE QUÉBEC EN 2022



CONCLUSION

La première année de mise en œuvre de la Vision du cinéma et de la télévision 2022-2026 de la Ville de Québec se révèle **une année éminemment productive**. La **relation de confiance** et le partenariat financier entre la Ville et le gouvernement du Québec constituent des piliers essentiels de cette réussite. Le développement d'une **intelligence d'affaires** propre à l'industrie de la Capitale-Nationale, l'**accompagnement stratégique** par des firmes de consultants et les recommandations d'experts du milieu garantissent des **choix éclairés** et une légitimité d'action.

Le bilan de cette première année montre aussi la volonté de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale de s'affirmer davantage et de se structurer pour générer de **nouveaux résultats**. Cette organisation capitalise sur ses efforts passés, elle saisit l'**opportunité de collaboration nouvelle** que lui offre la Ville et elle progresse au bénéfice de tous. Le duo qu'elle forme à présent avec le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec assure une **mise en œuvre réussie de la Vision**.

La Vision du cinéma et de la télévision 2022-2026 constitue une première pour la Ville de Québec. Le bilan de l'année 2022 témoigne qu'elle s'impose comme un **jalón novateur et important** pour le développement de l'industrie. Elle guide et établit une harmonie d'action entre tous les acteurs de l'écosystème, ce qui est fondamental pour produire des résultats significatifs. Avec enthousiasme, **la Ville poursuit son engagement en 2023**.

ANNEXE

BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le projet de restructuration du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec (voir page 18) a conduit à reconsidérer la mission de ce bureau, à **définir pour la première fois** une vision et des valeurs et à réviser ses axes d'intervention.

PRÉSENTATION

Le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec intervient à un niveau **stratégique** et à un niveau **opérationnel**.

Il élabore la Vision du cinéma et de la télévision, en concertation avec l'industrie locale et ses partenaires. Il développe des collaborations stratégiques et financières avec des partenaires publics et privés. Il administre des programmes d'aide financière réservés aux producteurs de la Capitale-Nationale.

Il positionne la Capitale-Nationale comme une destination de tournage compétitive et il développe les marchés adaptés à l'offre régionale en cinéma et télévision. Il accueille les équipes de production et il facilite la réalisation de tournages sur le territoire de la Ville de Québec.

Ses clients sont les producteurs et leurs équipes ainsi que la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

MISSION

Favoriser le développement de l'industrie du cinéma et de la télévision dans la Capitale-Nationale

VISION

Ajouter la force d'une administration publique municipale à la performance d'une industrie régionale pour conforter la Capitale-Nationale comme le deuxième centre de production cinématographique et télévisuelle du Québec

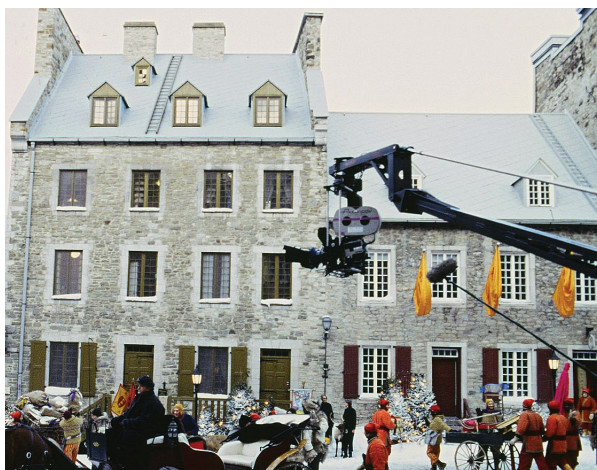
VALEURS

Écoute

Chacune de nos actions repose sur l'écoute et la compréhension des besoins de nos clients.

La parole de nos clients constitue notre première source d'inspiration.

Elle garantit que nous posons les actions appropriées pour répondre aux besoins de l'industrie.



Harmonie

Nous travaillons en concertation avec l'industrie et ses partenaires.

Nous agissons en complémentarité des autres ressources qui sont au service de l'industrie.

Notre plus-value réside dans notre capacité à enrichir cette synergie sectorielle de nos expertises.

Respect

Nous considérons les réalités et les attentes de nos clients.

Nous nous adaptons à l'offre spécifique de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

Nous nous engageons à conjuguer les deux avec attention pour un développement optimal de l'industrie.



AXES D'INTERVENTION

Promouvoir

- Déployer les actions nécessaires à un positionnement compétitif de la Capitale-Nationale comme une destination de tournage
- Développer les marchés adaptés à l'offre régionale en cinéma et télévision (représenter la Ville de Québec et l'industrie de la Capitale-Nationale auprès de clients potentiels, produire des albums de photos correspondant à des sites de tournage recherchés, etc.)
- Soutenir les initiatives et les interventions des partenaires locaux en lien avec le démarchage de l'industrie du cinéma et de la télévision

Accueillir

- Adapter le service d'accueil offert aux besoins du client (tournée de familiarisation, visite de repérage, planification de tournage, visite de presse, démarche d'investisseur, etc.)
- Faciliter la mise en relation de producteurs ou d'équipes de production avec les ressources locales aptes à répondre à leurs besoins
- Permettre la tenue de tournages sur le domaine public (informer sur les réglementations, guider dans les démarches administratives, émettre les permis de tournage, coordonner les services municipaux requis, etc.)

Concerter

- Élaborer la vision stratégique de développement de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
- Accorder les activités et les ressources du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec aux priorités identifiées en concertation avec l'industrie
- Développer des collaborations stratégiques et financières avec des partenaires publics et privés pour servir au mieux les intérêts de l'industrie

Soutenir

- Administrer des programmes d'aide financière réservés aux producteurs de la Capitale-Nationale et adaptés aux enjeux de développement de l'industrie locale
- Accompagner la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale dans le développement de ses activités et de sa performance organisationnelle
- Implanter une intelligence d'affaires propre à l'industrie de la Capitale-Nationale pour aider à la prise de décision quant au développement et au financement de cette industrie



ville.quebec.qc.ca/tournage

